

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS
En date du vendredi 16 juillet 2024 à 18h**

Présents : - M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent - M. FOURNIER Daniel - Mme INGLES Martine - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Absents excusés : Mme GAURENNE Sylvie - M. GAURENNE Claude

Secrétaire de séance : Mme INGLES Martine

Date de convocation : 12/07/2024

Préambule : approbation du compte-rendu de la dernière réunion du CM

- **Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition du Syndicat de la Têt bassin versant (SMTBV) d'intégration de la commune au groupement de commande pour l'actualisation des PCS et DICRIM dans le cadre du PAPI TET 2024-2029, par le biais de la signature d'une convention. Monsieur Jean-Marie PINEDE sera nommé chef de projet, « référant » risques majeurs, chargé de mener à bien cette opération.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

- **Avenant convention Siaepa, autour de la place des forains,**

L'avenant concerne la mise en place d'une vanne papillon au départ de la nouvelle conduite d'adduction d'eau potable pour un montant de 3 350 € HT, dépense supportée par les communes de La Cabanasse et Mont-Louis, la commune de Saint Pierre dels Forcats n'est pas concernée par cette adduction.

Le conseil municipal valide la signature de l'avenant.

- **Avenant convention SYDEEL, grand rue – impasses des églantiers et des lupins**

L'avenant n°1 de la convention signée le 15/03/2024 pour les travaux de mise en esthétique des réseaux de distribution publique d'électricité basse tension (BT), d'éclairage public (EP) et de communications électroniques (FT) « Grand Rue, impasses des églantiers et des lupins) concerne la prise en compte du nouveau marché public de travaux et son changement de taux pour la réalisation des travaux à intervenir. Aucune modification financière n'interviendra.

La signature de l'avenant est autorisée par le conseil.

- **Vente de parcelles déclassées**

Par suite du déclassement de la parcelle communale A 1160, monsieur le maire propose de céder cette parcelle nue inutile à un particulier propriétaire des parcelles limitrophes au prix de 322 €.

À la suite du déclassement de la parcelle communale B963, monsieur le maire propose de céder cette parcelle nue inutile à un particulier propriétaire des parcelles limitrophes au prix de 2997 €.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

- **Permis d'Aménager du lotissement communal**

Le permis d'aménager est en cours de finalisation, il devrait être déposé d'ici la fin du mois.

- **Restauration du toit du Centre du Cambre d'Aze**

Des devis ont été proposés par deux entreprises, un autre devis va être demandé pour la rénovation du toit en ardoises.

Des devis ont été également demandés pour la restauration du toit de l'église.

Les propositions seront étudiées dès réception des propositions.

- **Affouage**

Le tirage au sort de l'affouage 2024 aura lieu le mardi 23 juillet à 19h30, en mairie. 19 personnes sont inscrites.

Les parcelles déterminées pour le marquage des lots 2025 sont les parcelles 6 et 7.

Les tarifs et modalités d'inscription restent inchangés.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h30.

Le Maire,
Pierre BLANQUE



La secrétaire de séance,
Martine INGLES

